

Tour d'horizon sur les textes et premières jurisprudences liés à la crise sanitaire

Formation à distance (1/2 journée)

En participant à cette formation d'une ½ journée sur l'actualité du droit social, vous bénéficierez d'un décryptage complet et détaillé des mesures à date en matière de droit du travail.

Objectifs

Mise à jour des connaissances

Public

Responsables et collaborateurs des services RH, administration du personnel, recrutement, paie, juristes, collaborateurs confrontés à l'application du droit du travail au quotidien et managers opérationnels amenés à gérer des équipes.

Programme : Point sur les textes et jurisprudences COVID19

- 1- Imposer des congés payés - JRTT
- 2- Faire face à des arrêts maladie
- 3- L'activité partielle, dont celle de longue durée (APLD)
- 4- Anticiper une baisse de la productivité ?
- 5- Risques juridiques/judiciaires et jurisprudences « COVID19 »
- 6- Aspects sectoriels
- 7- Les assouplissements dérogatoires par voies d'accord d'entreprise
- 8- Un nouveau droit du travail ?

Animation

Avocat à la Cour et Formateur Expert Certifié QUALIOP1.

Expérience de responsable juridique d'entreprise et de juge de proximité.

Ses domaines d'activités sont le droit social, le droit social transport ainsi que le droit pénal de l'entreprise. Chargée d'enseignement à l'Université Paris II ASSAS, professeure à l'École Supérieure des Transports (E.S.T), animant de nombreuses sessions de formation, elle consacre également son activité au conseil, au contentieux ainsi qu'à la rédaction d'ouvrages juridiques.

Catherine SUTER conseille et défend les entreprises en droit social (relations individuelles et collectives de travail). Formateur certifié, son intervention s'appuie sur son expérience de praticienne du droit.